



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 12 septembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 6 septembre 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41

Nombre de présents participant au vote : 33

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Rémi DETANG	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Monsieur Didier RELOT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Philippe LEMANCEAU		
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Karine HUON-SAVINA	

Membres absents :

Madame Céline TONOT	Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Monsieur Patrick CHAPUIS pouvoir à Monsieur Philippe BELLEVILLE
	Madame Monique BAYARD pouvoir à Madame Dominique BEGIN- CLAUDET

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES
Mission Locale de l'arrondissement de Dijon - Subvention 2024

La Mission Locale de l'arrondissement de Dijon est un outil territorial majeur intervenant sur le champ de l'insertion, de l'emploi et de la formation des jeunes de 16 à 25 ans. Elle exerce une mission de service public de proximité afin de permettre à tous les jeunes de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale. Elle accueille tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, avec ou sans diplôme, avec ou sans projet, inscrit ou non à France Travail.

La Mission Locale a pour missions de :

- repérer, accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes en élaborant avec chacun un parcours personnalisé vers l'emploi ;
- mobiliser l'offre d'insertion disponible sur un territoire ;
- soutenir les jeunes dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité.

Elle propose également une offre de services à destination des entreprises, en les aidant au recrutement et en assurant un suivi des jeunes dans la phase d'intégration sur leur poste de travail.

La Mission Locale fait partie du réseau pour l'emploi et collabore étroitement avec l'ensemble des acteurs de l'emploi et les collectivités locales.

En 2023, la Mission Locale a accompagné 4 987 jeunes sur l'arrondissement de Dijon, dont 13,6 % issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville. 37% avaient un niveau bac ou infra bac. Afin de les accompagner à l'autonomie, 2 004 propositions liées à l'accès ou le maintien dans le logement ont été réalisées auprès de 1 083 jeunes ainsi que 4 095 propositions liées à l'accès aux soins auprès de 1 553 jeunes. 930 jeunes ont en outre intégré le dispositif contrat engagement jeune. 2 253 contrats de travail ont été signés par 1 310 jeunes, 618 jeunes sont entrés en formation et 187 jeunes sont entrés en apprentissage. Enfin, sur les 389 demandes adressées au fonds d'aides aux jeunes, 213 dossiers ont été présentés par la mission locale.

L'année 2023 a été une année de transition avec la mise en place d'une nouvelle direction et d'une nouvelle organisation. L'année 2024 sera l'occasion d'asseoir le partenariat entre la Mission Locale et Dijon métropole.

Dans la continuité des années précédentes, la Mission Locale s'engage pour l'année 2024 à :

- accueillir, informer et orienter les jeunes ;
- les accompagner dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité ;
- poursuivre et renforcer les collaborations avec les principaux acteurs de l'insertion et de l'emploi ;
- s'impliquer activement dans les projets liés à l'emploi déployés sur le territoire métropolitain, notamment dans le cadre du contrat de ville, ainsi que participer aux instances de gouvernance locale.

Dans le but de soutenir la Mission Locale dans ces engagements, il est proposé que Dijon métropole lui accorde une subvention de 100 000 € pour l'année 2024.

Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** la convention jointe à la présente délibération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention et à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'approuver** le versement d'une subvention de 100 000 € à la Mission Locale de l'arrondissement de Dijon ;

- **de prélever** les crédits nécessaires sur le budget 2024.

SCRUTIN POUR : 38

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 1

DONT 6 PROCURATION(S)